



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Mort de lui et violences

Question au Gouvernement n° 1722

Texte de la question

MORT DE LOUIS ET VIOLENCES

Mme la présidente . La parole est à M. Philippe Lottiaux.

M. Philippe Lottiaux . Il y a quelques jours, à Narbonne, Louis, un adolescent de 17 ans, est décédé des suites d'un lynchage d'une barbarie sans nom, dont les images ont choqué la France entière. Un enfant de plus enlevé à sa famille. Encore un ! Un de trop !

Je n'égèrènerai pas la triste litanie des jeunes qui ont été lynchés, violés, égorgés ces derniers mois. À ce rythme, où un drame chasse l'autre, nous ne sommes plus dans le fait divers mais dans le fait de société. Que vous le vouliez ou non, l'ensauvagement de notre pays est une réalité ! La sauvagerie avec laquelle ses tortionnaires se sont acharnés sur Louis et le fait qu'ils aient filmé leurs actes, et, – pire – qu'ils soient revenus se filmer à côté de l'adolescent agonisant, sont d'une cruauté innommable.

Leur violence n'est pas un sentiment de violence ; la mort de Louis n'est pas un sentiment de mort : c'est la réalité, cruelle et sordide !

La famille de Louis, dont je partage la peine et salue le courage, a voulu que cette réalité ne soit pas occultée – une nouvelle fois – et que les Français puissent réaliser où nous en sommes. Ce drame a profondément ému nos concitoyens, qui n'en peuvent plus de voir leurs enfants sacrifiés sur l'autel du « pas de vague », des renoncements et de la culture de l'excuse.

Cette situation est la résultante de multiples faillites. C'est, avant tout, celle d'un État qui n'arrive plus à protéger les siens, mais c'est aussi la conséquence d'une perte totale du sens de l'autorité – qui débute par l'absence de respect envers nos enseignants et nos forces de l'ordre –, d'une aide sociale à l'enfance dépassée – notamment par les milliers de mineurs non accompagnés qu'elle doit gérer –, de plaintes et de signalements négligés et, enfin, d'une justice qui donne à des jeunes violents un sentiment d'impunité.

Tous ceux qui minimisent les faits portent une part de responsabilité dans les drames qui viendraient à advenir. Combien de jeunes ultraviolents errent dans nos rues, prêts à passer à l'acte ? Combien de morts faudra-t-il, avant d'apporter une réponse pénale ferme à toutes les atteintes aux personnes ? Combien d'excuses, avant d'abaisser l'âge de la majorité pénale, comme le Rassemblement national le demande depuis des années ? Qu'allez-vous faire concrètement pour que les Français voient la peur changer de camp ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Personne ne minimise ce drame ; personne ! On a vu des jeunes agir avec une violence inouïe, se comporter comme de véritables barbares et s'en prendre au jeune Louis. Au

moment où je vous réponds, j'ai évidemment une pensée pour sa famille. Que les choses soient claires : personne ne minimise ce drame ! L'enquête en cours déterminera la part de responsabilité des uns et des autres et nous espérons toutes et tous que les sanctions seront exemplaires.

Vous avez employé le mot d'ensauvagement pour me reprocher d'avoir refusé de l'utiliser. C'est – vous le savez – un mot connoté politiquement.

M. Julien Odoul . C'est Darmanin !

M. Laurent Nuñez, ministre . Ministre de l'intérieur, je préfère des mots objectifs et un choc d'objectivité à des chocs de mots. Personne ne nie – je ne l'ai jamais fait – qu'il y a chez certains jeunes la montée d'une violence insupportable, qui se manifeste dans de nombreux domaines. On le voit dans les *home jacking*, les vols violents et dans d'autres circonstances. Malheureusement, on l'a vu ici, au cas d'espèce, et franchement, c'est ignoble. Évidemment, tout est fait pour confondre les auteurs et les enquêtes se poursuivent.

On m'a accusé par ailleurs de parler de « récupération ». Avez-vous vu les manifestations qui se sont tenues ? Deux groupuscules d'ultradroite nationaliste ont parlé de francocide, de blancocide et de crime raciste, alors même que le procureur n'a pas employé ces mots ? Je veux aussi répondre sur ce sujet. On m'accuse de minimiser les faits parce que je ne veux pas nommer les choses de cette façon. Je ne les nomme pas ainsi parce que ça n'est pas ainsi. Il faut savoir le dire ! Et, quand je parle de récupération, vous savez très bien que je ne vise pas votre formation politique...

Plusieurs députés du groupe RN . Ah !

M. Laurent Nuñez, ministremais d'autres : M. Zemmour, M. Ravier et M. Messiha ont tenu des propos qui ne sont pas acceptables !

Ce que nous devons faire, c'est lutter tous ensemble contre cette violence des jeunes, qui ne regarde pas seulement le garde des sceaux et le ministre de l'intérieur.

Mme Danielle Simonnet . Luttez contre le masculinisme !

M. Laurent Nuñez, ministre . Il faut, à tous les étages, rappeler ce choc d'autorité indispensable et, évidemment, de ce point de vue, je partage votre préoccupation.

M. Pierre Cordier . Ce n'est pas comme si vous étiez en poste depuis quinze jours !

Mme la présidente . La parole est à M. Philippe Lottiaux.

M. Philippe Lottiaux . Il faudrait vraiment que la marche de dimanche soit la dernière, comme le souhaite la famille de Louis, parce qu'il faut un électrochoc. Les Français ne peuvent plus vivre ça ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Lottiaux](#)

Circonscription : Var (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1722

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er juillet 2026